

Une assemblée générale ordinaire du Comité Départemental de Spéléologie de Meurthe-et-Moselle (C.D.S. 54) s'est tenue le samedi 1 mars 2025 dans les locaux de l'association de la mine de Neuves-Maisons.

Le Président, Denis RODANGE, ouvre l'A.G. à 9h45 en présence de 15 licenciés du C.D.S 54. Parmi ces personnes, on compte 10 représentants élus des clubs départementaux. Sont excusés et représentés par procuration 2 personnes, sur 13 désignés, ce qui correspond à un taux de participation de 93 %.

### Composition de l'assemblée générale :

NOM, Prénom	Club	Renseignements
Pascal ADMANT	U.S.A.N.	- Conseil d'administration du C.D.S. - Représ. à l'A.G. régionale - Représ. à l'A.G. de l'A.A.M.L.S. - Vérificateur aux comptes - Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Christine BINSFELD-HOULNÉ	U.S.A.N.	- Conseil d'administration du C.D.S. - Secrétaire du C.D.S. - Représ. au Comité Pilotage Projet Sportif Fédéral Grand Est.
Christine CHANAUD	CAF Section Spéléo	- Représ. à l'AG du CDS.
Eric DUPUIS	U.S.A.N.	
Jean-Michel GUYOT	U.S.A.N.	- Représ. à l'A.G. régionale - Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Claude HERBILLON Représenté par C. PREVOT	<i>Membre Individuel</i>	- Représ. à l'A.G. régionale - Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Pascal HOULNÉ	U.S.A.N.	- Représ. à l'A.G. régionale - Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Jean-Paul KELLER	U.S.A.N.	- Conseil d'administration du C.D.S. - Trésorier du C.D.S. - Représ. à l'A.G. régionale - Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Bernard. LE GUERC'H	U.S.A.N.	- Représ. à l'A.G. régionale - Vérificateur aux comptes du C.D.S. - Représ. à l'A.G. du C.D.S.

Alexis LHIRONDELLE <i>excusé</i>	U.S.B.L. Spéléo	- Conseil d'administration du C.D.S.
Benoît LOSSON	U.S.B.L. Spéléo	- Conseil d'administration du C.D.S. - Représ. à l'A.G. régionale
François NUS	U.S.A.N.	- Président adjoint du C.D.S. - Conseil d'administration du C.D.S. - Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Christophe PRÉVOT	U.S.A.N.	- Représ. à l'A.G. régionale - Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Océane PRÉVOT Représentée par Christophe PRÉVOT	U.S.A.N.	- Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Dominique RAVAILLER	U.S.A.N.	- Représ. à l'A.G. du C.D.S.
Denis RODANGE	U.S.B.L. Spéléo	- Président du C.D.S. - Conseil d'administration du C.D.S. - Représ. à l'A.G. du C.D.S. - Représ. à l'A.G. régionale - Représ. à l'A.G. fédérale
Geneviève RODANGE	U.S.B.L. Spéléo	- Conseil d'administration du C.D.S.
Sabine VEJUX <i>excusée</i>	U.S.A.N.	- Représ. à l'A.G. régionale - Conseil d'administration du C.D.S.
Olivier DUTUS	U.S.A.N.	

Il est rappelé que l'Assemblée Générale de la Ligue Grand Est de Spéléologie va se tenir les 22 et 23 mars 2025 à Grand (88).

Il y aura la possibilité de visiter l'amphithéâtre le dimanche. Une inscription préalable est nécessaire pour la visite.

## ANNÉE 2024 :

**Le procès verbal de l'A.G. 2024** est adopté à l'unanimité des présents et représentés, de même que le procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 30 novembre 2024. Christine BINSFELD-HOULNE présente, par la lecture de la plaquette de l'AG qui est projetée en séance, les données chiffrées.

Le CDS 54 est composé pour son Assemblée Générale de 12 représentants 1 pour le USBL , 1 pour le CAF et 1 pour le individuels et de 9 représentants pour l'USAN.

## Résumé des effectifs :

Le Comité de Meurthe et Moselle est composé de 3 clubs ainsi qu'un licencié individuel, soit au total 91 licenciés en 2024.

Cette année, le CDS-54 a eu une baisse de ses effectifs de 6,19 %, restant toutefois le comité départemental le plus important en Grand Est.

La LIGES observe une augmentation de 14 membres, entraînant un bénéfice de 3.47 %, et son effectif total s'élève désormais à 418 membres en 2024.

La FFS affiche une croissance notable avec l'ajout de 353 nouveaux membres, soit une augmentation de 4.90 % par rapport à l'année précédente, soit 7554 licenciés en 2024.

Denis RODANGE fait la lecture de son rapport moral , puis du rapport d'activités pour l'année écoulée. Dans son rapport moral, il est précisé qu'en 2024, les classes olympiques ont été reconduites, offrant à 116 élèves d'écoles élémentaires, et à 9 encadrants la possibilité de découvrir le milieu souterrain lors de deux journées complètes. Ces journées ont été globalement réussies et très appréciées.

Une journée de dépollution à la grotte du Chaos à Gondreville a également été organisée, réunissant deux clubs l'USBLongwy Spéléo et USAN.

Une hausse sensible est constatée sur la participation aux différents stages proposés.

En 2023 : 5 stagiaires    En 2024 : 13 stagiaires

Les effectifs du CDS 54 sont en baisse (-6 licenciés), et il est constaté un manque d'adhérents dans la tranche d'âge 18-26 ans.

## **SECOURS SPELEO 54 :**

Eric DUPUIS présente sa stratégie en la matière avec le souhait de monter une équipe secours avec des personnes motivées dans un premier temps pour se former et acquérir des compétences techniques en la matière. Cela permettrait de se structurer progressivement avec des personnes formées au secours.

Christophe PREVOT précise qu'au vue des cavités présentes en Meurthe et Moselle Sud, en cas de besoin d'intervention le degré de technicité de chef d'équipe et de pose de corde n'est pas prioritaire.

Denis RODANGE rappelle que le Nord du département propose plusieurs gouffres (Ex : Gouffre AV 1 - Villette )

Les techniques de désobstruction seraient plus à mobiliser. Les formations d'Aide au Secours des Victimes sont prioritaires.

En Alsace des formations intéressantes sont régulièrement mises en place. Le programme est assez varié.

Il est rappelé qu'en septembre des exercices de remontée de brancard ont été faits dans la grotte des Puits avec le GRIMP.

Il conviendrait également de reconstituer la liste du matériel nécessaire pour l'ASV.

Le Président poursuit par la présentation des rapports de stages des stagiaires.

Le trésorier, Jean-Paul KELLER, présente le compte de résultat et le bilan financier pour l'exercice 2024.

### Compte de résultat 2024 :

BILAN FINANCIER ARRÊTÉ AU 31/12/2024			
ACTIF		PASSIF	
Livret d'épargne B.P.L.C.	10 604,96 €	Fond associatif	11 545,28 €
Compte courant B.P.L.C.	1 262,21 €	Résultat 2023	-349,36 €
Payé d'avance		Charges à payer	671,25 €
Produits à recevoir	0,00 €	Provision totale	0,00 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 867,17 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>11 867,17 €</b>

COMPTE DE RÉSULTAT 2024			
PRODUITS		CHARGES	
Produits financiers	308,87 €	Cotisations	
Subvention C.D. 54	400,00 €	Frais de représentation	
Subvention ANS - PSF		Frais bancaires	39,00 €
Subvention FAAL		Fonctionnement	15,48 €
Subvention FDVA		Réfection panneau PLT	
Projet Classe Olympique	1285,00 €	Projet Classe olympique	1 285,00 €
Commission secours		Participation stages	1 003,75 €
AG & visite mine Neufchef	0,00 €	AG & visite mine Neufchef	0,00 €
Reprise sur provision		Mise en provision	
Dons et abandons de frais			
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 993,87 €</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 343,23 €</b>
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE 2024 :</b>			<b>-349,96 €</b>

DÉTAIL DES RETARDS À RECEVOIR ET À PAYER			
PRODUITS À RECEVOIR		CHARGES À PAYER	
		Op. 2022-49	41,25 €
		Op. 2024-18	210,00 €
		Op. 2024-19	148,75 €
		Op. 2024-22	71,25 €
		Op. 2024-24	63,75 €
		Op. 2024-25	32,50 €
		Op. 2024-26	32,50 €
		Op. 2024-27	71,25 €
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	<b>671,25 €</b>

## Compte de résultat 2024 format plan comptable :

CHARGES	Réalisé 2023	PRODUITS	Réalisé 2023
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises</b>	
604 - Prestations de services	1 285,00 €	707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures		706 - Prestations de services	1 285,00 €
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
6064 - Fournitures administratives	15,48 €	État :	
6068 - Autres		ANS - PSF (ex CNDP)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		FDVA	
611 - Sous-traitance générale	178,00 €	Région :	
613 - Location immobilières et mobilières		Conseil régional Grand Est	
615 - Entretien et réparation		Département(s) :	
616 - Assurance		Conseil départemental 54	400,00 €
6183 - Documentation		Commune(s) :	
6185 - Divers	1003,75 €	Fonds européens :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Organismes sociaux :	
623 - Publicité, publication		ASP (emploi aidé) :	
625 - Déplacements, missions, réceptions		Autres aides, dons :	
626 - Frais postaux et télécommunication		Féd. française de spéléologie	
6281 - Services bancaires	39,00 €		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	
<b>64 - Charges de personnel</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	308,85 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		771 - Sur opérations de gestion	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		772 - Sur exercices antérieurs	
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>Total des charges</b>	<b>2 343,23 €</b>	<b>Total des produits</b>	<b>1 993,87 €</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>2 343,23 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 993,87 €</b>

Après la présentation des comptes, deux décisions sont prises en assemblée générale avant de clôturer celle-ci.

Il convient de :

1. Supprimer la charge à payer de 2022. Ces 41,25 € correspondent à un chèque émis par le CDS 54 pour la participation aux frais d'un stage. Celui-ci n'a pas été encaissé par le stagiaire. Au vu des délais, cette charge ne saurait être effective et doit être annulée. Ce principe comptable sera appliqué à l'avenir.
2. Réaffecter une charge à l'exercice. En effet, début 2025 le trésorier du CDS 54 a reçu les frais bancaires du Crédit Mutuel correspondant au 4ème trimestre 2024, soit 19,50 €. Il convient de les réaffecter à l'année 2024 en complément des 39 €.

Le résultat de l'année 2024 est donc un déficit de 327,61 € avec les éléments corrigés ci-après :

<b>COMPTE DE RÉSULTAT 2024</b>			
<b>PRODUITS</b>			
Produits financiers	308,87 €	Cotisations	
Subvention C.D. 54	400,00 €	Frais de représentation	
Subvention ANS - PSF		Frais bancaires	58,50 €
Subvention FAAL		Fonctionnement	15,48 €
Subvention FDVA		Réfection panneau PLT	
Projet Classe Olympique	1285,00 €	Projet Classe olympique	1 285,00 €
Commission secours		Participation stages	962,50 €
AG & visite mine Neufchef	0,00 €	AG & visite mine Neufchef	0,00 €
Reprise sur provision		Mise en provision	
Dons et abandons de frais			
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>1 993,87 €</b>	<b>TOTAL CHARGES</b>	<b>2 321,48 €</b>
<b>RÉSULTAT D'EXERCICE 2024 :</b>		<b>-327,61 €</b>	

<b>DÉTAIL DES RETARDS À RECEVOIR ET À PAYER</b>			
<b>PRODUITS À RECEVOIR</b>		<b>CHARGES À PAYER</b>	
		Op. 2024-18	210,00 €
		Op. 2024-19	148,75 €
		Op. 2024-22	71,25 €
		Op. 2024-24	63,75 €
		Op. 2024-25	32,50 €
		Op. 2024-26	32,50 €
		Op. 2024-27	71,25 €
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	<b>630,00 €</b>

Le bilan financier au 31/12/24 va être également modifié avec des charges à payer de 630 € et soumis au vote de l'assemblée générale.

<b>BILAN FINANCIER ARRÊTÉ AU 31/12/2024</b>			
<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
Livret d'épargne B.P.L.C.	10 604,96 €	Fond associatif	11 545,28 €
Compte courant B.P.L.C.	1 262,21 €	Résultat 2023	-327,61 €
		Charges à payer	630,00 €
		Produit exceptionnel	19,50 €
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>11 867,17 €</b>	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>11 867,17 €</b>

II

Les vérificateurs aux comptes, Pascal ADMANT et Bernard LE GUERC'H, se sont réunis le 28 février 2024. Leur rapport ne montre aucune irrégularité : les comptes sont sincères, honnêtes et bien tenus. Ils approuvent donc les comptes 2024 et donnent quitus au trésorier.

L'assemblée passe aux **approbations et votes**.

Le rapport moral et d'activités, puis le rapport financier sont soumis à délibération. Ils sont approuvés à l'unanimité des personnes présentes et représentées.

### **OLYMPIADE 2024-2028 :**

Le conseil d'administration et le bureau ont été renouvelés en 2024 pour l'olympiade 2024-2028.

Le conseil d'administration est composé de 13 postes, dont 1 médecin, 5 femmes, 5 hommes et 2 personnes supplémentaires sans précision de sexe. A ce jour 9 postes sont pourvus et 4 postes sont vacants dont 1 médecin, 1 femme et 1 personne supplémentaire.

Christine CHANAUD de la section spéléologique du Club Alpin Français (CAF) de Nancy et Eric DUPUIS de l'USAN présentent leur candidature.

Après délibération des représentants de l'Assemblée Générale du CDS 54, ils sont élus à l'unanimité des présents et représentés.

### **Le Conseil d'administration est donc composé de 11 administrateurs :**

M. ADMANT Pascal (USAN)  
Mme BINSFELD-HOULNÉ Christine (USAN)  
Mme CHANAUD Christine (CAF)  
M. DUPUIS Eric (USAN)  
M. KELLER Jean-Paul (USAN)  
M. LOSSON Benoît (U.S.B.L. spéléo)  
M. NUS François (USAN)  
M. RODANGE Denis (U.S.B.L. spéléo)  
Mme RODANGE Geneviève (U.S.B.L.spéléo)  
Mme VÉJUX-MARTIN Sabine (USAN)  
M. LHIRONDELLE Alexis (U.S.B.L. spéléo)  
*+ 2 postes vacants (un médecin, 1 femme).*

Pascal ADMANT et Bernard LE GUERC'H sont réélus à l'unanimité comme vérificateur aux comptes.

## **Propositions de projets pour l'année 2025 :**

Des échanges ont lieu pour définir les prochains temps forts 2025 du CDS 54.

Il est proposé que l'Assemblée Générale 2026 se tienne dans le Pays-Haut. Il est retenu de faire l'assemblée dans une salle de la Plaine des jeux de Longwy. Celle-ci sera suivie d'une sortie spéléologie à travers les galeries de la mine du Coulmy de Longwy.

Les discussions se poursuivent pour définir le programme - dates et lieux - des activités 2025 du Comité. Sont retenus :

- Dimanche 18 mai 2025 : Dépollution à l'interfluve Loison-Othain
- Samedi 14 juin 2025 : Interclubs au gouffre AV1 situé sur le territoire communal de Villette dans le Pays-Haut

Le projet des classes olympiques est maintenu.

Pour l'aide aux stagiaires, une demande de subvention va être soumise au département.

## **Budget prévisionnel 2025 :**

Le budget prévisionnel 2025 proposé dans le document préparatoire de l'A.G. est présenté. Il est proposé quelques évolutions comme suit :

Concernant la structuration du budget prévisionnel 2025, il est convenu d'y faire figurer 600 € supplémentaires correspondant aux abandons de frais. Ceux-ci seront affectés dans les charges en compte 625 *Déplacements et missions*, et en compte de produits en 75 *Autres produites de gestion courante*.

Au vu de la nette augmentation du nombre de demandes de stagiaires quant à la participation à leur frais de formation, il est décidé de conforter l'augmentation de 100€, de la demande de subvention au Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, soit 1 500 €.

Une charge de 100€ est complétée pour les dépenses d'alimentation en compte 625. Après réflexion, elle sera affectée également au compte en tant que frais de réception, soit 700€ total.

Le nouveau Budget Prévisionnel 2025 soumis à délibération et validé par l'Assemblée Générale est le suivant :

## Budget prévisionnel 2025 format plan comptable

CHARGES	Prévision 2024	PRODUITS	Prévision 2024
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente pdts finis, prestations de services, marchandises</b>	
604 - Prestations de services	0,00€	707 - Vente de marchandises	
601 - Achats matières et fournitures		706 - Prestations de services	3 500,00 €
6061 - Fournitures non stockables		708 - Produits des activités annexes	
6063 - Fournitures d'entretien et petit équipement		<b>74 - Subventions d'exploitation</b>	
6064 - Fournitures administratives	50,00 €	État :	
6068 - Autres		ANS - PSF (ex CNDS)	
<b>61 - Services extérieurs</b>		FDVA	
611 - Sous-traitance générale	100,00 €	Région :	
613 - Location immobilières et mobilières		Conseil régional Grand Est	
615 - Entretien et réparation		Département(s) :	
616 - Assurance		Conseil départemental 54	1 500,00 €
6183 - Documentation		Commune(s) :	
6185 - Divers	1 500,00 €	Fonds européens :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>		Organismes sociaux :	
623 - Publicité, publication		ASP (emploi aidé) :	
625 - Déplacements, missions, réceptions	700,00 €	Autres aides, dons :	
626 - Frais postaux et télécommunication		Féd. française de spéléologie	
6281 - Services bancaires	100,00 €		
<b>63 - Impôts et taxes</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	600 €
635 - Autres impôts et taxes		756 - Cotisations	
637 - Autres impôts et taxes		758 - Contributions volontaires	
<b>64- Charges de personnel</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	350,00 €
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>66 - Charges financières</b>		771 - Sur opérations de gestion	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		772 - Sur exercices antérieurs	
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>Total des charges</b>	<b>2 450,00€</b>	<b>Total des produits</b>	<b>2 450,00€</b>
<b>86 - Emplois des contributions volontaires en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et prestations		871 - Prestations en nature	
864 - Personnes bénévoles		875 - Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	<b>2 450,00€</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 450,00 €</b>

Dans les questions diverses, aucun point n'a été évoqué.

L'ordre du jour a été épuisé, l'assemblée générale est donc close à 12:15.

Le Président,

Denis RODANGE

La Secrétaire,

Christine BINSFELD-HOULNÉ